



N° de résolution  
ou annotation

*Procès-verbal  
de la Municipalité d'East Broughton*

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'EAST BROUGHTON

**SÉANCE ORDINAIRE DU  
6 MAI 2024**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'East Broughton tenue au lieu des séances, le **6 mai 2024** à 19 h 30.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Jean-Paul Grondin  
Siège #2 - Darrell Paré  
Siège #3 - Julie Leblond  
Siège #5 - André Roy  
Siège #6 - Rénald Drouin

Est/sont absents à cette séance :

Siège #4 - Samantha Roy

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jean-Benoit Létourneau. Madame Émilie Guillemette, directrice générale agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**1 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2024-  
05-8933

**2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Jean-Benoit Létourneau fait la lecture de l'ordre du jour.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
  - 3.1 - Séance ordinaire du 8 avril 2024**
  - 3.2 - Séance extraordinaire du 22 avril 2024**
- 4 - PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2023 PAR LE VÉRIFICATEUR**
- 5 - PÉRIODE DE QUESTIONS CONCERNANT LES ÉTATS FINANCIERS**
- 6 - RAPPORT DES COMITÉS**
- 7 - GESTION FINANCIÈRE**
  - 7.1 - Comptes à payer pour le mois d'Avril 2024**
- 8 - AFFAIRES ADMINISTRATIVES**
  - 8.1 - AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**
  - 8.2 - CONTRAT DE TRAVAIL DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS**



N° de résolution  
ou annotation

*Procès-verbal  
de la Municipalité d'East Broughton*

**9 - RÉGLEMENTATION**

**9.1 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement # 2014-164« Règlement concernant les ouvertures de rues»**

**10 - LOISIRS ET CULTURE**

**10.1 - Demande de permis de réunion pour les Mardis de la culture**  
**10.2 - Demande de permis de réunion Parc Oasis**  
**10.3 - Embauche estivale 2024-Service des Loisirs**

**11 - TRAVAUX PUBLICS**

**11.1 - Suivi de l'avancement des travaux pour le nouveau puits**  
**11.2 - Soumissions reçues pour pompes du nouveau puits**  
**11.3 - Déplacement des thermopompes suite à une plainte de bruit**

**12 - INCENDIE**

**12.1 - DON REÇU PAR LE SERVICE INCENDIE**

**13 - VARIA**

**14 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

**15 - PROCHAINE SÉANCE**

**16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Raynald Drouin et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour.

**ADOPTÉE**

**3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**3.1 - Séance ordinaire du 8 avril 2024**

La lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2024 est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

Il est proposé par le conseiller Jean-Paul Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2024.

**ADOPTÉE**

2024-  
05-8934

**3.2 - Séance extraordinaire du 22 avril 2024**

La lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 avril 2024 est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

Il est proposé par la conseillère Julie Leblond et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 avril 2024.

**ADOPTÉE**

2024-  
05-8935



2024-  
05-8936

N° de résolution  
ou annotation

*Procès-verbal  
de la Municipalité d'East Broughton*

**4 - PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2023 PAR LE VÉRIFICATEUR**

Attendu que Madame Sandra Audit de la firme de comptable a présenté plus tôt les états financiers de l'année 2023.

Attendu que Madame Audit a répondu à toutes les questions concernant les états financiers.

Attendu que le rapport du vérificateur et le rapport financier de l'année 2023 ont été présentés et que les questions concernant ces dits états financiers ont été répondu;

Attendu que la publication de l'avis public a été affiché dans le délai prescrit;

Attendu que le rapport financier de l'année 2023 a généré des revenus de 4 476 632 \$ et des dépenses de 3 367 559 \$ ainsi qu'un remboursement de la dette d'un montant de 835 173 \$.

Il est proposé par le conseiller JEAN-PAUL GRONDIN et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les rapports du vérificateur et financier de l'année 2023 tel que présenté par madame Sandra Audit de la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton.

**5 - PÉRIODE DE QUESTIONS CONCERNANT LES ÉTATS FINANCIERS**

Un citoyen demande des précisions concernant la dette municipale et le montant réelle de celle-ci.

Un citoyen demande le coût total du règlement d'emprunt de la caserne.

**6 - RAPPORT DES COMITÉS**

Jean-Paul Grondin nous parle des rencontres auxquelles il a participé pour le débit des puits actuel et le nouveau point d'eau.

Darrell Paré nous parle de faire la promotion des inscriptions pour le soccer 4 ans qui est offert, nous rappelle qu'il y aura des festivités pour la fête de la Saint-Jean Baptiste et un souper, il rappelle l'événement de lutte qui se tient au centre sportif le 18 mai prochain, ainsi que les Mardis de la culture qui reprendront sous peu.

Julie Leblond nous parle du bilan incendie et des appels de Premiers répondants du mois dernier.

André Roy n'a pas eu de rencontre pour le moment.

Rénald Drouin n'a pas eu de rencontre pour le moment.



N° de résolution 2024-  
ou annotation 05-8937

*Procès-verbal  
de la Municipalité d'East Broughton*

**7 - GESTION FINANCIÈRE**

**7.1 - Comptes à payer pour le mois d'Avril 2024**

Attendu que des listes de comptes et de dépenses, datées du mois d'avril 2024 ont été préparées ;

Attendu que ces listes ont été transmises aux élus avant ladite assemblée ;

Attendu que des explications ont été données sur les divers comptes à payer ;

Il est proposé par le conseiller André Roy et résolu à l'unanimité d'approuver un montant de 345 568,69 \$ pour pourvoir aux comptes à payer du mois d'Avril 2024 sous forme de paiements manuels, de paiements en ligne, de paiements directs ou sous tout autre forme que ce soit;

Qu'un montant de 83 145,96 \$ soit affecté aux prélèvements des salaires d'Avril 2024.

**ADOPTÉE**

**8 - AFFAIRES ADMINISTRATIVES**

**8.1 - AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

Attendu que Madame Émilie Guillemette a été embauchée à titre de directrice générale et greffière-trésorière;

Attendu que Madame Émilie Guillemette soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité d'East Broughton, tous les documents financiers, administratifs ou tout autres documents nécessaires au bon fonctionnement de la Municipalité.

Il est proposé par le conseiller Jean-Paul Grondin et résolu à l'unanimité d'autorisé Madame Guillemette à signer tous les documents requis.

**ADOPTÉE**

2024-  
05-8939

**8.2 - CONTRAT DE TRAVAIL DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS**

Considérant que le Conseil a pris connaissance du contrat de travail du Directeur des Travaux publics Monsieur Éric Sauvageau et qu'il s'en déclare satisfait.

Considérant que l'employé cadre a pris connaissance de son contrat de travail, en accepte les conditions et a procédé à la signature.

Considérant les recommandations de la directrice générale;

Il est proposé par la conseillère Julie Leblond appuyé par le conseiller Darell Paré, et résolu :

De prendre acte dudit contrat signé par l'employé et d'approuver l'embauche recommandée.



N° de résolution  
ou annotation

*Procès-verbal  
de la Municipalité d'East Broughton*

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

**ADOPTÉE**

**9 - RÉGLEMENTATION**

**9.1 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement # 2014-164«  
Règlement concernant les ouvertures de rues »**

Avis de motion au règlement # 2014-164 « Règlement concernant les ouvertures de rues »

Je, soussigné, André Roy, conseiller, donne avis de motion que le projet de règlement #2024-263, modifiant le règlement #2014-163, ayant pour objet l'ouverture de rues sera présenté à la table du conseil municipal lors d'une séance ultérieure.

**10 - LOISIRS ET CULTURE**

**10.1 - Demande de permis de réunion pour les Mardis de la culture**

Attendu que la directrice des loisirs, dans le cadre Des Mardis de la culture qui représentent cinq spectacles de juillet à aout, mettant en vedette des artistes de la région. Les dates de représentations sont le 2-3 juillet, le 9-10 juillet, le 16-17 juillet, ainsi que le 6-7 aout et 13-14 aout. Le tout se déroule au Parc Broughtonnais, 292 12e Rue E, East Broughton, QC G0N 1H0. En cas de pluie, la soirée est remise est lendemain.

Attendu que la directrice des loisirs demande l'autorisation de vendre des consommations alcoolisées, l'obtention d'un permis de réunion est primordiale.

Il est proposé par Darrell Paré et résolu à l'unanimité d'autoriser Ann-Rose Roy, la directrice des loisirs à procéder la demande pour un permis de réunion pour les soirées Mardis de la culture.

**ADOPTÉE**

2024-  
05-8940

**10.2 - Demande de permis de réunion Parc Oasis**

Attendu que, la ligue de balle donnée loue le terrain de baseball au parc Oasis durant la saison estivale. Lors de leurs parties, il y a un bar sur place pour vendre des consommations alcoolisées.

**SITUATION**

Dans le but de pouvoir vendre des consommations alcoolisées, l'obtention d'un permis de réunion est primordiale. La ligue de balle donnée a lieu tous les jeudis du 23 mai au 19 septembre 2024 au Parc Oasis, 681 10e Avenue S, East Broughton, QC G0N 1H0.

Il est proposé par Jean Paul Grondin et résolu à l'unanimité, d'autoriser Ann-Rose Roy, la directrice des loisirs à effectuer la demande pour un permis de réunion au parc Oasis pour les soirs nécessaires durant cette période.



2024-  
05-8942

N° de résolution  
ou annotation

## *Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton*

### **10.3 - Embauche estivale 2024-Service des Loisirs**

Considérant la recommandation de la Directrice du service des loisirs quant au sujet en titre;

Il est proposé par le conseiller Darrell Paré, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

1. D'autoriser :

-l'octroi du salaire selon la grille de salaire proposée par la Directrice des Loisirs.

2. De confirmer l'habilitation de la directrice du service des loisirs à conclure tout contrat de travail, pour et au nom de la municipalité, aux fins de donner suite à la présente résolution.

Adopté à la majorité des conseillers présents.

### **11 - TRAVAUX PUBLICS**

#### **11.1 - Suivi de l'avancement des travaux pour le nouveau puits**

Attendu que le creusage d'un nouveau puits a été effectué le 24 et 25 avril dernier par l'entrepreneur Forage Nelson Gagné.

Attendu que M. Roger Desrosiers, hydrologue, a assisté les travaux et émis ses recommandations pour la suite des choses en respect avec les demande du ministère de l'environnement lors d'une rencontre avec la présence de Éric Sauvageau, Directeur des travaux publics, Pascal Prémont, responsable de l'eau, Jean-Benoit Létourneau, maire, Émilie Guillemette, directrice générale et Marie-France Faucher, directrice générale adjointe.

Les prochaines étapes sont;

Installation d'une pompe à eau dans le nouveau puits prévu et planifié le 7 mai 2024.

Effectuer de tests de qualité et quantité d'eau. (Entre le 7 mai et le 30 juin ou plus selon les résultats obtenus et les recommandations de l'hydrogéologue).

Suite aux résultats obtenus dans quelques mois (quatre (4) à six (6) sont préférables selon ses recommandations) , procéder à l'installation permanente de la pompe du puits et raccordement au réseau.

Attendu que des discussions ont eu lieu avec Madame Amélie Carrier du ministère de l'environnement ainsi que Monsieur Desrosiers et compte tenu de notre situation , dans le cas où il y aurait urgence d'utiliser le nouveau puits, il y aura la possibilité de le faire avec sous conditions (avis préventifs de bouillir ou avis de non consommation ) à préciser par le ministère de l'environnement, un permis temporaire d'urgence pourrait être émis en attendant les résultats des rapports d'analyse ainsi que le dépôt de la demande au ministère par un professionnel ingénieur.

Le conseil en prend acte.



2024-  
05-8943

N° de résolution  
ou annotation

*Procès-verbal  
de la Municipalité d'East Broughton*

**11.2 - Soumissions reçues pour pompes du nouveau puits**

Attendu que deux soumissions ont été demandées pour l'installation de pompes dans le nouveau puits qui a été foré.

Attendu que la municipalité a reçu deux soumissions et que le choix s'est arrêté sur la soumission la plus avantageuse considérant le temps d'exécution, la possibilité d'acquérir les pompes nécessaires et le montant soumissionné,

Il est proposé par Darrell Paré et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission retenue de Plomberie Dorchester et procéder au paiement à la fin des travaux tel que requis.

**ADOPTÉE**

2024-  
05-8944

**11.3 - Déplacement des thermopompes suite à une plainte de bruit**

Attendu que la municipalité a reçu une plainte de bruit suite à l'installation de thermopompes dans les bureaux municipaux.

Attendu que deux soumissions pour les déplacer ont été demandées

Attendu que l'installateur à l'origine, Novaciell Construction, mentionne que la garantie ne serait plus valide et applicable advenant le cas où un autre entrepreneur ferait des modifications/déplacement aux installations.

Il est proposé par Darrell Paré et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Novaciell Construction et d'en approuver le paiement de la facture lorsque les travaux seront terminés.

**12 - INCENDIE**

2024-  
05-8945

**12.1 - DON REÇU PAR LE SERVICE INCENDIE**

Attendu que lors de l'événement "Samedi Poutine" tenu au centre sportif Desjardins de la municipalité par deux jeunes étudiants, citoyens de East Broughton, dans le cadre de leur programme d'étude au PEI de Black Lake, le service incendie s'est vu remettre un don au montant de 2 350,00\$, s'étant engagé à remettre un don à un service à la population.

Attendu que le service des incendies a l'intention d'utiliser cette somme aux fins d'achat d'un équipement incendie selon les besoins à définir.

Attendu que Le directeur des incendies fait la demande d'autoriser l'utilisation de la somme pour l'achat d'équipements.

Il est proposé par André Roy et résolu à l'unanimité d'autoriser aux fins d'achat d'équipements le présent Don reçu.



N° de résolution  
ou annotation

2024-  
05-8946

*Procès-verbal  
de la Municipalité d'East Broughton*

**13 - VARIA**

**14 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les citoyens ont posé plusieurs questions sur des sujets divers.

**15 - PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine séance du conseil est prévue le 3 juin 2024 à 19h30.

**16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

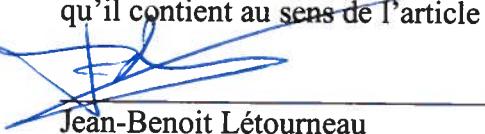
L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Jean-Paul Grondin et résolu à l'unanimité de clore la séance à 20h57.

ADOPTÉE

  
Jean-Benoit Létourneau  
Maire

  
Émilie Guillemette  
Directrice générale

Je, soussigné, Jean-Benoit Létourneau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

  
Jean-Benoit Létourneau  
Maire

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, Émilie Guillemette, directrice générale, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de d'East Broughton.

  
Émilie Guillemette  
Directrice générale